

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF



OPTION **JEUX SPORTIFS ET JEUX D'OPPOSITION**

RNCP : 38820



Formation avec alternance entre mise en situation en structure et centre de formation



Volume Horaire 244 heures de formation :

- 5h de positionnement
- 164h de formation en centre
- min. 80h en structure d'accueil
- 2h30 de certification



Calendrier

Positionnement

3 octobre 2024

Regroupements

1. Les 17 et 24/10/2024
2. Les 7 et 14/11/2024
3. Le 28/11/2024
4. Du 16 au 20/12/2024
5. Du 27 au 31/01/2025
6. Les 12 et 13/02/2025
7. Du 24 au 26/03/2025
8. Du 5 au 7/05/2025

Certification et rattrapage

5 et 12/06/2025



Lieu de formation

Dole



Tarif

Frais de dossier : 50€
Frais de formation : 2788€

Financement : CPF, OPCO, France Travail, AGEFICE, FIFPL, Projet Transition Professionnelle.

Auto-financement :

nous-contacter



Effectifs max

20 stagiaires



Date limite d'inscription

9/09/2024

> DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Le CQP ALS option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière « Activités Physiques pour Tous ou Activités de la Forme. »

Il est la qualification professionnelle de base, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires. L'animateur de Loisirs Sportif exerce son activité dans toutes les structures du champ de la CCNS (associations à objet sportif, structures professionnelles).

> PUBLIC

Toute personne souhaitant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

> PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'une **attestation de premiers secours** à l'entrée en formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de **18 ans à la date du jury**
- Être âgé de **16 ans révolus à la date d'entrée en formation** et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal
- Présenter une **attestation de réussite** aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à l'option JSJO (validité 4 mois)
- Présenter un **certificat médical** de non-contre-indication à la pratique et à l'animation d'activités de loisir sportif de moins de 1 an à la date de l'entrée en positionnement
- Fournir une « **attestation de stagiaire en formation** » délivrée par le site EAPS

> OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option JSJO s'organise autour de 3 blocs de compétences :

1 Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

3 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives



Formation avec alternance entre mise en situation en structure et centre de formation



Volume Horaire 244 heures de formation :

- 5h de positionnement
- 164h de formation en centre
- min. 80h en structure d'accueil
- 2h30 de certification



Calendrier Positionnement 3 octobre 2024

Regroupements

1. Les 17 et 24/10/2024
2. Les 7 et 14/11/2024
3. Le 28/11/2024
4. Du 16 au 20/12/2024
5. Du 27 au 31/01/2025
6. Les 12 et 13/02/2025
7. Du 24 au 26/03/2025
8. Du 5 au 7/05/2025

Certification et rattrapage 5 et 12/06/2025



Lieu de formation Dole



Tarif Frais de dossier : 50€ Frais de formation : 2788€

Financement : CPF, OPCO, France Travail, AGEFICE, FIFPL, Projet Transition Professionnelle.

Auto-financement : nous-contacter



Effectifs max 20 stagiaires



Date limite d'inscription 9/09/2024

Cette offre de formation est éligible à

**MON
COMPTE
FORMATION**

moncompteformation.gouv.fr



> THÉMATIQUES

- Arts et éducation par les activités physiques d'opposition
- Jeux de raquettes
- Jeux de ballons, petits et grands terrains

> CONTENUS PÉDAGOGIQUES

1 Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- **Repérer les caractéristiques et les besoins des participants** en utilisant des outils d'évaluation.
- **Repérer les objectifs et les ressources de la structure** afin de définir les objectifs du cycle de séances.
- **Élaborer un cycle de séances** de loisir sportif dans le domaine des jeux sportifs et jeux d'opposition afin d'**assurer la progression des participants** en utilisant une grille de séance.
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance afin d'**assurer l'intégrité physique des différents publics**
- Accueillir les participants à une séance et adapter sa pédagogie **en prenant en compte les besoins spécifiques** du/des participants.
- **Animer la séance** en utilisant différentes familles d'activités.
- **Mettre en sécurité** les pratiquants et les tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance.
- **Réaliser le bilan de la séance** en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

2 Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- **Inform** les publics et faire la promotion des activités d'animation, des événements et de l'encadrement physique et sportif de la structure.
- **Utiliser** les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure.
- **Organiser** les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif.
- **Communiquer** et travailler en équipe au sein de la structure.

3 Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- **Repérer les opportunités d'emploi sportif** sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- **Programmer des actions de formation** et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle

> POUR ALLER PLUS LOIN

Nous vous accompagnons dans votre parcours en vous proposant des formations continues adaptées à votre projet professionnel.
Suite à cette formation, nous vous conseillons de suivre le BPJEPS Activités Physiques pour Tous.



Formation avec alternance entre mise en situation en structure et centre de formation



Volume Horaire **244 heures de formation :**

- 5h de positionnement
- 164h de formation en centre
- min. 80h en structure d'accueil
- 2h30 de certification



Calendrier **Positionnement** 3 octobre 2024

Regroupements

1. Les 17 et 24/10/2024
2. Les 7 et 14/11/2024
3. Le 28/11/2024
4. Du 16 au 20/12/2024
5. Du 27 au 31/01/2025
6. Les 12 et 13/02/2025
7. Du 24 au 26/03/2025
8. Du 5 au 7/05/2025

Certification et rattrapage 5 et 12/06/2025



Lieu de formation **Dole**



Tarif
Frais de dossier : 50€
Frais de formation : 2788€
Financement : CPF, OPCO, France Travail, AGEFICE, FIFPL, Projet Transition Professionnelle.

Auto-financement :
nous-contacter



Effectifs max
20 stagiaires



Date limite d'inscription
9/09/2024



Taux de réussite et de satisfaction*

95%

4,6/5

*Chiffres de la dernière session de formation

> MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- **Formation centrée sur la pratique** en lien avec les compétences métiers de l'animateur/animateur sportif/ve.
- **Mise en situation d'animation** progressive tout au long du processus de formation.
- Animation de séances et de **séquences pédagogiques avec feedbacks**.
- Évaluation formative des compétences et des connaissances via **des activités en présentiel** (étude de cas, travaux en sous-groupes, et des Quizz).
- **Individualisation de l'accompagnement** afin de répondre aux besoins et aux attentes des apprenants.

> ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Directeur de formation : **À déterminer**

> MODALITÉS DE CERTIFICATION ET DE VALIDATION

1

Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Epreuves : Ecrit – Oral

- Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage
- Entretien individuel sur le cycle de séances

Epreuve : Animation de séance

- Mise en situation d'animation d'une séance
- Entretien individuel sur la séance

2

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Epreuves : Ecrit – Oral

- Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage
- Entretien oral

3

Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Epreuves : Ecrit – Oral

- Présentation d'un projet professionnel
- Entretien oral

> DIPLÔME OU CERTIFICATION REMIS

Au terme de la formation et suite aux épreuves de certification, vous serez titulaire du : « **Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition** ».

> ACCESSIBILITÉ

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Contactez le référent handicap, Raphaël PEAUROUX, au 06 89 01 22 05 ou : raphael.peauroux@comite-epgv.fr



Volume Horaire

244 heures de formation :

- 5h de positionnement
- 164h de formation en centre
- min. 80h en structure d'accueil
- 2h30 de certification



Calendrier

Positionnement

3 octobre 2024

Regroupements

1. Les 17 et 24/10/2024
2. Les 7 et 14/11/2024
3. Le 28/11/2024
4. Du 16 au 20/12/2024
5. Du 27 au 31/01/2025
6. Les 12 et 13/02/2025
7. Du 24 au 26/03/2025
8. Du 5 au 7/05/2025

Certification et rattrapage

5 et 12/06/2025



Lieu de formation

Dole



Tarif

Frais de dossier : 50€

Frais de formation : 2788€

Financement : CPF, OPCO, France Travail, AGEFICE, FIFPL, Projet Transition Professionnelle.

Auto-financement :

nous-contacter



Effectifs max

9/09/2024

Réalisez votre pré-inscription en ligne



Scanne moi

POINTS FORTS

- Un **accompagnement personnalisé** tout au long du dispositif de formation.
- Une **formation opérationnelle** centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité.
- De la **flexibilité** dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage.
- Des **activités ludiques et interactives** pour apprendre en s'amusant.
- Des **points de situation** privilégiés avec un formateur pour mieux vous accompagner.
- Un accompagnement personnalisé dans votre **projet professionnel**.
- Une **ouverture vers un réseau** de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mers.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Positionnement (5H)	Regroupements présentiel (161H)
3 octobre 2024	1. Les 17 et 24/10/2024
Alternance en structure d'accueil (minimum 80H)	2. Les 7 et 14/11/2024
	3. 28/11/2024
Mise en situation pratique entre chaque module	4. Du 16 au 20/12/2024
	5. Du 27 au 31/01/2025
Certification et rattrapage (2H30)	6. Les 12 et 13/02/2025
	7. Du 24 au 26/03/2025
5/12 juin 2025	8. Du 5 au 7/05/2025

FRAIS DE FORMATION

Tarif

Frais de dossier : 50€

Frais de formation : 2788€

Financement : Employeur (en apprentissage avec le TPEAA) CPF, OPCO, France Travail, AGEFICE, FIFPL, Projet Transition Professionnelle.

Auto-financement : aide possible, contactez-nous.

Renseignements et Inscriptions

03 80 43 88 62 ou 06 75 18 00 64

bfc@comite-epgv.fr